

Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Mai 2024

La séance débute à 20H30

Présents: , Aurélien Bielsa, Aline Degeilh, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Isabelle Bodineau, , Robert Marchand,

Excusés: Agnes Rialland, Bruno Vatrin, Mélodie Pareau, Jean Francis Barreau

Secrétaire de séance: Aline Degeilh

Ordre du jour

- 1- Projet de construction d'un bâtiment pour la SCOOP ça m'botte
- 2- Projet de division des parcelles communales de Ruquet
- 3- Requalification de la demande de FDAL pour la ferme communale
- 4- Questions diverses

Jules Meffroy sera présent à l'ouverture du conseil pour le projet du bâtiment

1-Projet de construction d'un bâtiment pour la SCOP ça m'botte

La SCOP partage actuellement le bâtiment alloué à la CUMA.

Sur le projet d'un deuxième bâtiment pour la scop, un investisseur Voltaïca propose un bâtiment de 800m² avec des panneaux photovoltaïques au sud et au nord. Ils prennent en charge l'ossature métallique du bâtiment. . Reste à la charge de la Mairie : la dalle, le ferrailage, les raccordements, le terrassement et le bardage. Calendrier prévu : 18 mois.

Au cours de la discussion, une variante se dessine.

L'utilisation du bâtiment existant peut être optimisée entre la CUMA et la SCOP, même si un rajout annexe est nécessaire. D'autre part, la commune peut elle-même investir dans le photovoltaïque sur ce bâtiment.

Dans un premier temps, il est donc important de programmer une rencontre entre le bureau de la CUMA, la SCOP et la Mairie pour approfondir les possibilités.

2- Projet de division des parcelles communales de Ruquet :

Voir plan proposé par le géomètre Clarac

A l'arrière du bâtiment CUMA, 3 parcelles de 4894m², 2501m² et 5000m² vont être attribuées à 3 productrices de petits fruits rouges, plantes aromatiques et médicinales

En continuité du bâtiment, 3 parcelles de 7600 m², 3846m² et 1700m² sont réservées à la ferme communale

3- Requalification de la demande de FDAL pour la ferme communale

Il s'agit de 2 projets séparés : la cour de l'école, subvention FDAL, et le Projet 'ferme communale', subvention FDA et Gestion de l'Espace (FDAGE)

- La CLEC : Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées

Concerne le SDIS, La voirie, les ponts. Charges transférées entre la Commune et la Communauté des Communes.

Participation de la Commune : 2974€

La CLEC va être doublée, soit 6150€ pour la commune.

La fiscalité de la Com Com va être impactée également ; + 7,5% en plus. Leo Lagrange : +200 000€

le SDIS: +335 000€, les ponts : +20%

2 projets structurants Com Com sont aussi impactés : la crèche du Fossat repoussée en 2025, La mobilité réduite reportée sans date

4- Questions diverses :

- Les chasseurs désirent libérer la salle de la gare pour s'installer au hangar Portet du Comité des fêtes. Ceci afin d'être en place pour l'ouverture de la chasse.

Dans le même temps, le comité des fêtes serait transféré au quai du hangar Pujol après vérification de la toiture, de l'électricité et de l'évacuation des encombrants du lieu.

- Affaire Mescladis, la suite en juin. Entre temps une nouvelle procédure de plainte est en cours. A suivre.